

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL 25 Janvier 2019

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL	Nombre de conseillers
<p><i>L'an deux mil dix-neuf, le 25 janvier à 20 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude DELANOË, maire</i></p> <p>Étaient présents : MM BOUKEF Rachel, TROTTIER Yannick, DUVACHER Yannick, GOGUET Mickaël, KULDA Nathalie, CADO Philippe, GAUBERT Jean-Eudes, DELANOË Jean-Claude.</p> <p>Étaient absents excusés : MM PELLUAU Armelle, LANCELOT Sylvie, MACÉ Grégory, FROGERAIS Thierry, BELLANGER Gabriel, GOURHANT Michel.</p>	<p>En exercice → 14</p> <p>Présents → 8</p> <p>Votants → 8</p> <p>Quorum → 8</p>

Sécurisation du bourg : demande de subvention au titre du produit des amendes de police

Monsieur le Maire expose que le projet de réaménagement de la voirie dont le coût prévisionnel s'élève à 97 650 € HT soit 117 180 € TTC est susceptible de bénéficier d'une subvention au titre du produit des amendes de police

et propose au conseil municipal de solliciter cette aide financière auprès du Conseil Départemental de la Mayenne.

1 – Estimation détaillée du projet :

	Poste de dépenses	Montant prévisionnel HT
Installation du chantier	6 700 €	90 000 €
A cheminement entre lieu-dit La Chapelle" et la salle des fêtes	25 761 €	
A passerelle	28 000 €	
B cheminement salle des fêtes et école "Jean de la Fontaine"	25 031,20 €	
C réaménagement du parking de la salle des fêtes	1 700 €	
Divers imprévus	2 807,80 €	
maîtrise d'œuvre 8,5% du montant des travaux		
Coût HT de l'opération		97 650 €

2 – Plan de financement prévisionnel du projet :

Financeurs sollicités	Base subventionnable H.T.	Taux	Montant subventions
ÉTAT programme D.E.T.R.	97 650,00 €	20,00%	19 530,00 €
Conseil régional des Pays de la Loire -Pacte Régional pour la Ruralité	97 650,00 €	20,00%	19 530,00 €
Conseil départemental de la Mayenne Produit des amendes plafonné	40 000,00 €	25,00%	10 000,00 €
Communauté de communes fonds de concours			1 600,00 €
Sous-total aides financières sollicitées		31,88%	31 130,00 €
Autofinancement et emprunt		68,12%	66 520,00 €
Coût HT de l'opération			97 650,00 €

3- Calendrier prévisionnel du projet :

Date prévisionnelle du début des travaux	septembre 2019
Durée prévisionnelle	6 mois

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à 8 voix POUR :

- sollicite auprès de Conseil Départemental de la Mayenne, une subvention au titre du produit des amendes de police pour l'année 2019.

RESTAURATION ÉGLISE : Fondation du Patrimoine lancement de la souscription 2019

La municipalité de BOUCHAMPS LES CRAON et l'association "Les Amis du Patrimoine de Bouchamps" ont entrepris des démarches depuis 2015 pour rechercher des financements afin de prendre en charge les travaux de restauration de l'église Saint Pierre.

La première campagne de restauration s'est achevée en juillet 2018 : purge des enduits ciments, consolidation de l'arc roman, restauration des fresques et des peintures du 19e siècle... Une souscription avait été lancée, avec succès, en 2016 auprès de la Fondation du Patrimoine, institution de défense du patrimoine.

Aujourd'hui, la commune et l'association APB ont décidé de poursuivre la restauration de l'église par de nouveaux travaux découverts au fur et à mesure de la première campagne, à savoir : la restauration des retables et de l'autel en marbre, les peintures sur l'arc de triomphe, les bancs et le confessionnal.

Pour cette nouvelle campagne de restauration de l'église Saint Pierre d'un montant de 35 000 € H.T.,

le conseil municipal sollicite le lancement d'une nouvelle souscription auprès de la Fondation du Patrimoine.

SPECTACLE Nuits de la Mayenne du 31 juillet 2019 :

Le conseil municipal émet un avis favorable pour l'accueil d'un spectacle du festival « les Nuits de la Mayenne »

Date : mercredi 31 juillet 2019

Une réunion sera programmée prochainement avec les associations communales pour l'organisation matérielle du spectacle.

LOGEMENT MAIRIE : travaux de rénovation

Les travaux de maçonnerie pour la cuisine et le séjour du logement de la mairie sont confiés à l'entreprise Sarl BIZEUL de Renazé pour un montant de 3 916 €.

A ces travaux, il convient d'ajouter :

- travaux de plomberie chauffage : Sarl GUILLET de BOUCHAMPS LES CRAON 4 357.20 €
- fourniture peinture et temps de travail de l'agent technique

CÉRÉMONIE D'ACCUEIL des nouveaux habitants se déroulera le samedi 2 mars 2019 à 11 h à la salle du football